

# Ecole Entreprise - Septembre 10 - n°12

Directeur de publication : Bernard GENIN, Délégué académique aux Formations Professionnelles Initiale et Continue - Conception- Rédaction : Conseil Relation Ecole Entreprise

## Éditorial

Dans le cadre de la réforme du lycée, les élèves de l'enseignement général et technologique peuvent désormais bénéficier de stages en entreprise et de la connaissance du milieu du travail, tout comme les élèves de l'enseignement professionnel.

En effet, à partir de cette rentrée est mis en place un accompagnement personnalisé pour tous les élèves de seconde, et cela sera étendu à tous les niveaux du lycée. D'une durée de 72 heures annuelles, l'accompagnement personnalisé doit laisser aux élèves un temps pour préparer leur projet de poursuite d'étude. La connaissance de l'enseignement supérieur est évidemment la priorité mais, on pourra organiser, dans ce cadre, des visites ou des stages en entreprise, ce qui, jusque là n'était pas possible pour des élèves de la voie générale. Après le collège, et dans la continuité du travail déjà fait avant d'entrer au lycée, les élèves vont bénéficier d'un parcours de découverte des métiers et des formations qui doit les préparer à un choix éclairé de poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur.

Laurent Hugot

Chef du Service Académique d'Information et d'Orientation

## A lire - A consulter

- BO n°27 du 8 juillet 2010 : Livret personnel de compétences : mise en oeuvre et modèle national  
<http://www.education.gouv.fr/cid52378/mene1015809c.html>

- Parcours de découverte des métiers et des formations

\* 15 repères pour la mise en oeuvre du parcours de découverte des métiers et des formations  
<http://eduscol.education.fr/cid49550/presentation.html>

\* mise à disposition d'outils pour le collège, par le CIO de Lure (Académie de Besançon)  
<http://artic.ac-besancon.fr/ciolure/pdmf/>

\* activités de classe pour le PDMF au collège et au lycée proposées par l'ONISEP (accessibles à partir du 1er octobre)  
<http://www.onisep.fr/Espace-pedagogique>

En savoir plus : <http://cree.ac-dijon.fr/>

## Stages de formation et PDMF

Plusieurs stages en lien avec la mise en place du Parcours de Découverte des Métiers et des Formations sont proposés dans le cadre du Plan Académique de Formation 2010-2011. Ils visent à mieux connaître l'environnement économique et contribuent à une orientation plus éclairée des élèves.

- Stages d'établissement à candidature collective :

- Formation PDMF à destination des équipes d'établissement - Code : 10A0070056 - 1 journée par département

- Stages à candidature individuelle :

- DP3H et PDMF (découverte des métiers et des lieux de formation) - Code : 10A0070086 - 1 journée par département

- DP3H, PDMF et orientation des élèves (mutualisation des pratiques) - Code : 10A0070088 - 1 journée interétablissements

- Orientation-PDMF - Connaissance des parcours professionnels en entreprise et orientation des lycéens - Code : 10A0070293

- 5 jours dont 3 d'immersion en entreprise

D'autres formations sont proposées en lien avec la découverte professionnelle 6H, les dispositifs d'alternance en collège, les SEGPA, ... Pour en savoir plus : <http://cree.ac-dijon.fr> rubrique ressources puis formations

Pour consulter le Plan Académique de Formation et s'inscrire <https://gaia.orion.education.fr/gadij>

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 19 septembre.

## Découverte Professionnelle

Dans la continuité des travaux engagés avec les organisations professionnelles, des actions de découverte des organisations et des métiers sont proposées par les organisations professionnelles régionales aux équipes pédagogiques enseignant en découverte professionnelle.

Un courrier présentant ces actions et les modalités d'inscription a été adressé dans les collèges fin juin puis début septembre. Les demandes sont à renvoyer pour le 20 septembre.

Pour en savoir plus : <http://cree.ac-dijon.fr>

D'autres ressources pour la découverte des secteurs d'activités et des métiers (vidéos, documentation, ...) sont proposées par les branches professionnelles. Une liste est téléchargeable depuis le site CREE

## Concours régionaux

Deux concours régionaux s'appuyant sur des partenariats École-Entreprise sont proposés cette année.

- "Découverte de l'Innovation dans les Entreprises de Bourgogne" (DIMEB) : ce concours s'adresse aux collégiens (découverte professionnelle 3h, ...), lycéens (TPE, projets ISI, ...), étudiants post-bac (projets de BTS, ...) et vise à présenter le travail réalisé dans le cadre du partenariat avec une entreprise (connaissance du milieu économique, des métiers, place de l'innovation) au travers d'une production multimédia.

- "Découverte et valorisation des métiers en Bourgogne" : il vise à présenter et valoriser un métier au travers d'une production multimédia. Les secteurs concernés sont les métiers de la maintenance, de la métallurgie, de la plasturgie. Le projet s'appuie sur un partenariat tripartite (collège, établissement de formation, entreprise).

D'autres concours sont proposés par l'ONISEP, des branches professionnelles.

Pour en savoir plus : Les comptes-rendus des sessions 2010 sont en ligne sur le site CREE <http://cree.ac-dijon.fr> rubrique Concours

## Actualités

- Les Coulisses du Bâtiment (Fédération Française du Bâtiment), le 8 octobre 2010 en Bourgogne : accueil du public sur un chantier pour découvrir la diversité des réalisations et des métiers du Bâtiment. Pour en savoir plus : <http://www.bourgogne.ffbatiment.fr>

- Semaine École Entreprise, du 22 au 26 novembre 2010, à ajuster en fonction des départements : des rencontres avec des professionnels dans l'entreprise pour découvrir un secteur, une entreprise, des métiers et les formations associées.

- Les Mercredis du Phare : le Mercredi 29 octobre à 14 h au Phare à Auxerre, la Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Auxerrois organise un forum sur les métiers du bâtiment. Après une présentation collective, le public a accès à des stands tenus par des organismes de formation, des professionnels, Pôle Emploi, la Mission Locale, la Maison de l'Emploi.

Pour en savoir plus : <http://www.mdeauxerrois.com>